

Toujours la même neige, mais les méthodes de déneigement changent !



Vers la fin des années 1940, des hommes vigoureux maniaient la pelle pour déneiger la gare de triage de la gare de Prévost. En équipe, ils remontaient la neige jusqu'à 20 pieds de haut.



La semaine dernière, un énorme tracteur-chargeur et d'immenses camions déneigeaient les trottoirs du vieux Shawbridge. Autre temps, autre façon de faire les choses !

G.P. - Il y a une cinquantaine d'années, il neigeait tout comme aujourd'hui mais les méthodes pour déneiger étaient bien différentes.

À preuve ces deux photos, la première prise vers la fin des années 1940 devant la gare de Prévost alors que cinq vigoureux jeunes hommes s'affairaient à pelleter la surlargeur servant de gare de triage des marchandises.

Comme on peut le constater, les jeunes hommes, armés de simples pelles, se relayaient pour lancer la neige sur des bancs d'une hauteur d'environ quatre pieds de haut.

À la fin de la journée, la cour était déneigée et la neige tassée.

C'était l'époque du travail d'équipe, l'époque de «l'huile de bras» l'époque où l'air était pur. Dans la tranquillité du village on pouvait entendre le «han» des pelleteurs en plein effort.

Aujourd'hui

De nos jours les machines ont remplacé les hommes

dans presque toutes les opérations. La semaine dernière un énorme tracteur chargeur et d'immenses camions déneigeaient les trottoirs du vieux Shawbridge. Le conseiller municipal du quartier, M. Sylvain Paradis, réalisait ainsi une promesse faite à ses électeurs durant la dernière campagne électorale.

La bruyante opération a dérangé bien du monde mais n'a pris que quelques heures.

On n'arrête pas le progrès, mais on peut s'ennuyer du bon vieux temps.

Invitation aux lecteurs

Vous avez de vieilles photos? Vous avez des souvenirs à partager? Vous avez des secrets à révéler sur l'histoire de notre vie communautaire? Faites-le nous savoir.

Communiquer avec le Journal de Prévost en téléphonant à la Gare de Prévost (224-2105) ou venez nous rendre visite à la gare il nous fera plaisir de vous écouter et de publier vos histoires et vos images.

Information aux citoyens

Des vaccins disponibles au CLSC

La campagne de vaccination contre la grippe a débutée en octobre, cette année! Avec l'été qu'on a eu vous n'êtes sûrement pas surpris! Le CLSC Arthur-Buies offre à la clientèle de son territoire qui est visée par le programme de prévention contre la grippe, des cliniques spéciales de vaccination au 430, rue Labelle à Saint-Jérôme. Dans un souci de mieux desservir sa clientèle, le CLSC offrira aux usagers plusieurs journées de vaccination. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le CLSC Arthur-Buies au (450) 431-2221 la semaine, entre 8 h et 20 h 30 et la fin de semaine entre 8 h 30 et 16 h 30.

2 vaccins sont disponibles

Vaccin antigrippal (influenza)

Les personnes de 60 ans et plus peuvent recevoir le vaccin antigrippal gratuitement et les personnes présentant des risques élevés de complications liées à la grippe, telles que :

- adultes et enfants souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires chroniques (dont la dysplasie bronchopulmonaire, la mucoviscidose et l'asthme) suffisamment sévères pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
- résidents de centres d'accueil ou d'établissements de soins prolongés, quel que soit leur âge;
- personnes de 60 ans et plus;
- adultes et enfants présentant des états chroniques: diabète et autres maladies métaboliques, cancer, déficit immunitaire, immunosuppression, néphropathie, anémie, hémoglobinopathie;

- enfants et adolescents (6 mois à 18 ans) recevant un traitement prolongé d'acide acétylsalicylique et susceptibles de développer un syndrome de Reye après une infection grippale;
- personnes infectées par le VIH, symptomatiques ou non;
- membres du personnel soignant et autres employés ayant des contacts soutenus avec les sujets ci-haut mentionnés;
- contacts familiaux des malades chroniques.

Vaccin antipneumococcique (pneumovax)

- Les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles souffrant de maladies chroniques (diabète, maladies cardiaques, etc.) peuvent recevoir gratuitement le vaccin antipneumococcique.

Si vous ne faites pas partie des personnes ciblées, vous pouvez vous faire vacciner en déboursant des frais de :

10 \$ pour le vaccin antigrippal

15 \$ pour le vaccin antipneumococcique.

Noter bien la date et l'heure de votre rendez-vous afin d'y être présent. Le CLSC ne vous rappellera pas afin de confirmer votre rendez-vous. Si vous ne pouvez vous y rendre, s'il vous plaît, veuillez aviser la personne responsable au CLSC.

N. B. : Vous n'avez pas besoin d'une ordonnance pour recevoir le service de vaccination.

Information aux citoyens

Votre service de police

UNE ADRESSE VISIBLE

On se prépare pour l'hiver. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'avoir une adresse visible et ce, du chemin public.

Nous avons un règlement municipal (R910.97) qui prévoit que tout bâtiment principal doit être identifié par un numéro civique conforme. Les numéros civiques doivent être installés de façon à être lus clairement de la rue, de la

route ou du chemin. Malheureusement, il nous arrive fréquemment d'être appelés pour une urgence et d'avoir de la difficulté à trouver l'adresse.

C'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration pour que votre adresse soit bien visible.

Ayez toujours à l'esprit qu'une adresse visible est une réponse rapide des policiers et que cela pourrait un jour ou l'autre vous sauver la vie.

Merci de votre collaboration!

